BULLETIN DE LIAISON 2/2025

1 797ème Section
des Médaillés Militaires

Mot du président

Chers Amis Médaillés, Dames d'Entraide et Membres Associés,

Nous venons de terminer notre traditionnel Méchoui, qui dans l'ensemble fut une très belle journée en rassemblant plus de 141 personnes présentes et 7 membres qui pour des raisons de santé ou accident, n'ont pu nous rejoindre. Nous leur souhaitons un bon rétablissement.

Je reviens vers vous pour préparer notre prochain rassemblement, notre journée champêtre au Mas PRADEN.

Cette année nous voulions limiter le nombre de convives mais comme l'amicale des médaillés a été dissoute, un certain nombre ne pourront s'inscrire pour cette journée, ils ne seront pas destinataire du bulletin de liaison, seulement cinq d'entre eux ont rejoints à la 1797ème section.

Cette année comme l'année écoulée nous ferons notre assemblée Générale au moulin GAZAY courant Février 2026, nous avons retenu le21 juin 2026 pour le méchoui et Le 13 septembre 2026 pour la journée champêtre, nous avons la confirmation de la Mairie de Marguerittes.

Cette période de vacances va rassembler un certain nombre de famille et nous espérons pour tous que cela se fera dans la joie.

Je vous souhaite, au nom de votre Section, un bel été !

Jean-François TIXIER

Nos peines

Au cours de cette année 2024 nous déplorons le décès deux adhérents :

-Antoine SCHULL le 30 Mars
-Raymond GRICOURT le 10 avril

Nos joies

Nous souhaitons la bienvenue à ;

-Fabienne	GRATTENOIX,	-Michel	ZAMMIT
-Jean-Marc	ZOUAOUI,	-Lam	DANH
-Joseph	SPERTO	-Michel	BECOURT
-Guy	ARNOUX	-René	GUIGNIER
-Josiane	FOREL	-Jean-Yves	RIVERA

Mot du Trésorier

Champagne

Nous envisageons une commande de champagne pour les fêtes de fin d'année. Merci de bien vouloir passer vos commandes avant le 20 octobre 2025 auprès de notre trésorier Daniel PIALLAT, qui, le moment venu, vous contactera pour la livraison. Seuls les bons de réservation accompagnés du règlement correspondant seront pris en considération. Le prix du carton de 6 bouteilles est de 112.20 €.

Cotisations

Les cotisations 2025 ont été reversées au siège de la SNEMM le 27 Mai dernier, il ne reste plus que 9 retardataires qui ne sont pas à jour.

Pour les membres titulaires et associés 28€ et Dame d'entraide 10€ je les remercie d'avance de bien vouloir me faire parvenir leur règlement le plus rapidement possible.

Deux années consécutives peu entraîner la radiation d'office de la SNEMM.

En cas de décision de quitter définitivement la 1797ème Section, merci de demander à cette dernière le document officiel pour matérialiser cette décision.

Journée Champêtre du Dimanche 7 septembre 2025 au Mas Praden

- Accueil des participants à partir de 11h30
- Apéritif de bienvenue et petits calamars à 11h45
- Entrée du moment (en fonction du marché)
- Longe de porc marinée cuite au tournebroche
- Ratatouille du Traiteur
- Fromage
- Fruit
- Pâtisserie et café pour ceux qui le souhaitent.

Le pain et les vins rouge et rosé seront fournis.

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. La 1797ème Section décline toute responsabilité à ce propos.

N'oubliez vos couverts et vos assiettes… et vos verres ! Et Venez nombreux

Une loterie vous sera proposée (prenez de la monnaie).

Réservation pour la journée du 7 septembre 2025

Madame et/ou Monsieur……..participera à la journée champêtre

Accompagné (e) de…….personnes, soit 27€ x……=……..…€
Enfants 13€ x……=……..€

N° de Tél……. Courrier électronique : ……@.....

Nom et N° de Tél de vos invités……
……
……
……

Je souhaite être à table avec :……

Ci-joint un chèque de……..€ à l'ordre de S.N.E.M.M. 1797ème Section

Courrier à faire parvenir au plus tard le 30 août 2025 chez notre président
Jean-François TIXIER 4 impasse du Fort 30129 MANDUEL

Important : si vous réservez la dernière semaine, merci de confirmer votre envoi en appelant le Président au 06 63 59 36 54, pour être sûr de votre inscription, car il y a de plus en plus de retard dans la distribution du courrier.

……

Coupon-réponse **Champagne** à joindre à votre règlement et à envoyer avant le 20 octobre 2025 à :

Daniel PIALLAT, 36 rue du Roitelet, 30129 Manduel

Nom : Prénom : N° adhérent :
Adresse postale :
Adresse électronique @ N° de téléphone

Nombre de cartons : …. x **112.20** € soit …….. €,

Ci-joint le chèque correspondant, à l'ordre de : SNEMM 1797ème Section